

10.10.2017

NATATION

Composition de la commission mixte nationale

FFN : Denis CADON (comité directeur FFN, chargé de mission)
FF Sport U : Denis MAGER (ASU Bourgogne) – Maria SEMERJIAN (Université P. Sabatier Toulouse),
Bernard FAURE (chargé de mission nationale)

1 - Date limite de retour à la FF Sport U des résultats et des demandes de qualification exceptionnelle

15 mars 2018 à 12h00

2 - Date et lieu du championnat de France

**Vendredi 6 et samedi 7 avril 2018 pour l'individuel
Dimanche 8 avril 2018 pour le « par équipe »
(Centre Aquatique Intercommunal Christiane e Guy Canzano, Sarcelles)**

3 - Formule sportive

3.1 Championnat de France individuel (bassin de 25 m)
Les 6 et 7 avril 2018

3.1.1 Programme (jeunes gens et jeunes filles)

Un titre de champion(ne) de France Universitaire sera décerné pour les épreuves ci-dessous.

Les épreuves individuelles :

50 Nage Libre - 50 Papillon - 50 Dos - 50 Brasse

100 Nage Libre - 100 Papillon - 100 Dos - 100 Brasse – 200 m NL – 100 m4N

Les relais :

4x100 Nage Libre - 4 x 50 4N -

12x50 NL mixte (départ alterné jeune fille – jeunes gens)

Un titre de champion(ne) de France combiné sera décerné au meilleur(e) nageur (se) sur les 3 épreuves suivantes : 200NL, 100 m 4N et un 50m au choix. Le classement sera établi au total des places ; en cas d'égalité c'est la table de cotation FFN sur chaque épreuve qui départagera.

Si un nageur (se) est qualifié direct sur 2 épreuves, il ou elle peut solliciter une QE sur une 3° épreuve pour prétendre au titre en combiné.

3.1.2 Règlement

Chaque nageur (se) peut nager autant d'épreuves qu'il le souhaite.

3.1.3 Ordre des nages du championnat de France

1^{er} jour

1^{ère} réunion : séries des 50 NL – 50 Brasse – 100 Dos – 100 Papillon – 100 4N (classement au temps)

2^{ème} réunion : finales des 50 NL – 50 Brasse – 100 Dos – 100 Papillon – relais 4X100 NL (classement au temps)

2^{ème} jour

3^{ème} réunion : 200 NL (classement au temps) – séries des 50 Papillon – 50 Dos – 100 Brasse – 100 NL – 4X50 4N (classement au temps)

4^{ème} réunion : finales 50 Papillon - 50 Dos - 100 Brasse - 100 NL - Relais 12x50 NL Mixte (classement au temps)

3.1.4 Conditions de qualification (bassin 25m)

| Epreuves | MASCULIN | FEMININ |
|--------------------|----------|---------|
| 50 NL | 25.00 | 29.50 |
| 100 NL | 55.00 | 1.04.50 |
| 50 Dos | 29.50 | 35.00 |
| 100 Dos | 1.03.50 | 1.15.50 |
| 50 Brasse | 32.00 | 39.50 |
| 100 Brasse | 1.11.00 | 1.25.50 |
| 50 Papillon | 27.50 | 33.00 |
| 100 Papillon | 1.01.00 | 1.16.00 |
| 200 NL | 2.00.00 | 2.15.00 |
| 100 4N | 1.03.50 | 1.15.00 |
| 4 x 50 4N | 1.56.00 | 2.21.00 |
| 4 x 100 NL | 3.49.00 | 4.36.00 |
| 12 x 50 NL (mixte) | 6.00.00 | |

Les temps de qualification au championnat de France doivent être réalisés exclusivement lors des championnats régionaux ou de conférence.

(Conversion possible des temps de qualification réalisés en bassin de 50m, s'adresser au chargé de mission via la FFSU, secrétariat natation)

Ces minima doivent être réalisés lors d'une course individuelle ou en 1^{er} relayeur uniquement. De même, aucun temps réalisé lors d'une compétition fédérale n'est qualificatif hors dispositif de qualification exceptionnelle.

Au vu du nombre de qualifiés, la commission mixte nationale procédera à d'éventuelles qualifications complémentaires sur proposition faite à la commission mixte régionale concernée.

Pour une qualification exceptionnelle, c'est le règlement général FF Sport U qui s'applique.

Important : les engagements se feront sur le site INTERNET – EXTRANAT de la FFN, avant le vendredi 30 mars 2018 à 12h00. Après cette limite, aucune confirmation ou changement ne seront acceptés.

3.2 Championnat de France par équipes (bassin de 25m) :
Le 8 avril 2018

La participation aux championnats régionaux ou de conférence est obligatoire pour prétendre à la qualification au championnat de France.

Remarques :

La formule répond aux objectifs fixés par la CMN élargie du 16 mai 2014 :

* partager la performance

* renforcer la mixité

* avoir des niveaux hétérogènes sans déprécier la notion de «championnat de France»

* avoir un format lisible de la phase de qualification régionale à la phase nationale

4 titres de champion de France sont décernés dont 3 soumis à des phases de qualifications :

- Champion de France « par équipe », féminin,
- Champion de France « par équipe », masculin
- Champion de France « par équipe », mixte
- Champion de France des AS, titre décerné sur le classement des 3 championnats

3.2.1 Les formules – descriptions

Nombre d'équipes qualifiées à l'issue des phases régionales :

- 16 équipes maximum seront qualifiées
- Féminin, masculin effectif de 8 à 9 nageurs maxi
- Mixte effectif de 8 à 9 maxi dont 4 ou 5 JF /4 ou 5 JG

un ou une nageur(se) ne peut pas nager dans 2 équipes

- intégration d'un(e) licencié(e) extérieur* à l'AS est autorisé par équipe.

* le licencié extérieur doit OBLIGATOIREMENT être licencié dans le même CRSU de l'équipe qu'il intègre, il ne devra pas avoir participé dans une autre équipe ou avec une autre AS aux championnats régionaux « par équipe » (une déclaration sur l'honneur sera demandée lors des CFU.)

Le championnat se déroule dans l'ordre suivant par catégorie et par épreuves :

Jeunes Filles – Mixte puis Jeunes Gens.

Les épreuves sont réparties en 3 blocs. Le classement se fait aux points même en phase de sélection régionale, les épreuves sont « coefficientées », toutes les courses sont nagées sur le principe du relais :

C1 : 8x50 par couple de nages : 50 P/D – 50 D/B – 50 B/NL – 50 NL/P - 50 P/D – 50 D/B – 50 B/NL – 50 NL/P – coef 4 sur 400 4N

C2 : 100 Pap, 100 Dos, 100 B et 100 NL nagés en duo avec relais au 50m – coef 1 par course

C3 : relais 8 X 100 NL – coef 8

Pour le championnat « Mixte », toutes les épreuves donc relais sont mixtes mais seul le bloc C2 est nagé par 1 garçon et 1 fille pour chaque relais.

3.2.2 Modalités de classement et décompte des points pour l'attribution du titre

Toute performance chronométrique est rapportée au record du monde de l'épreuve individuelle féminine, masculine et mixte* réactualisées chaque année au 1/09 par la CMN. Ce rapport permet d'attribuer les points correspondants pour classer les équipes entre elles : $RM/Perf \times 100$. Au-dessus de 100, le relais a nagé plus vite que le record du monde (RM).

Le classement dans chaque épreuve se fait aux points. Le titre est décerné à la meilleure moyenne des 3 blocs soit $(C1 \times 4 + C2 \times 4 + C3 \times 8)/16$

Ce mode de calcul est utilisé pour les phases qualificatives régionales ou conférences.

*pour info, le RM mixte est obtenu par la moyenne arithmétique des RM masculins et féminins de l'épreuve.

En cas d'égalité de points à l'issue des relais, c'est le classement du relais C3 qui départagera les équipes concernées.

Un outil « Excel » est téléchargeable sur le site de la FFSU, rubrique natation, pour la gestion des classements.

| Records du Monde de référence | TEMPS | | | | | | |
|-------------------------------|-----------------|------------|--------------------|-----------|--|---------------------|---------------------|
| | <i>papillon</i> | <i>dos</i> | <i>brasse</i> | <i>NL</i> | | <i>400 4 N</i> | <i>800 NL</i> |
| DAMES | 54''61 | 55''03 | 62''36 1'02''36 | 50''91 | | 259''86 4'19''46 | 479''34 7'59''34 |
| HOMMES | 48''08 | 48''92 | 55''61 | 44''94 | | 235''50 3'55''50 | 443''42 7'23''42 |
| MIXTE | 51''35 | 51''98 | 58''99 | 47''93 | | 247''48 4'07''48 | 461''38 7'41''38 |

4 - Règlement disciplinaire : se référer au chapitre règlement intérieur.

5 – La formation et la présence d'officiels U

Le CRSU d'accueil du CFU assurera l'organisation d'un examen CUA 3. Cet examen fera l'objet d'une formation sur site. Cette formation est associée au CFU individuel.

La présence d'officiels avec les équipes est désormais obligatoire. Les officiels en formation peuvent faire partie du dispositif. Des ratios par CRSU sont mis en place :

- CRSU représenté par au moins 2 AS 1 officiel*

- CRSU représenté par 4 AS et plus 2 officiels*

* est considéré comme officiel, un étudiant titulaire du CUA 1, CUA 2 ou CUA3 ou à minima officiel « C » de la FFN. Les frais de transport sont à la charge des AS/CRSU ; les frais de restauration au jour de la compétition sont à la charge du CRSU organisateur.

6 – Challenges régionaux du record de l'heure – record national de l'heure

Pour être validé, les résultats régionaux doivent parvenir à la FFSU avant le 30 mars 2018.

☞ Principe : une équipe de 10 à 20 nageurs maximum doit nager la plus grande distance pendant 1 heure

☞ Les équipes peuvent être mixtes et seront alors intégrées aux classements jeunes gens

☞ Une équipe est constituée de nageurs (ses) de la même A.S.

☞ Une licence individuelle est autorisée

☞ Un relais est au minimum de 50 m

☞ Pour le bon déroulement de la compétition chaque équipe doit fournir un juge qui aidera à l'organisation de la course

☞ Validation de l'épreuve : 1 juge arbitre/starter, 1 juge de relais nommé par le CR Sport U

☞ Les résultats sont transmis à la FF Sport U pour classement national des AS

☞ Un classement Scratch et Ecole sera établi

☞ Possibilité de faire nager 2 équipes par ligne d'eau